



MARCHÉ DE NOËL DES ARTISANS ET DES PRODUITS DU TERROIR DE WOERTH



Samedi 29 novembre 2025 (16h00 – 20h30)
et dimanche 30 novembre 2025 (11h00 – 18h30)

BULLETIN D'INSCRIPTION – EDITION 2025



Bulletin à retourner par courrier **avant le 01/11/2025** à la Mairie de Woerth - 2 rue du Moulin 67360 WOERTH, accompagné d'un **chèque de caution de 100€** à l'ordre du Trésor Public.

Contact : Mégane STARCK - Tél : 03 88 09 30 21 - Email : contact@ville-woerth.eu

PARTICIPATION : ☐ SAMEDI 29/11/2025 ☐ DIMANCHE 30/11/2025

NOM et Prénom :

Adresse :

Email: N° portable :

Stand : ☐ Artisanat :

☐ Produits du terroir :

Précisez si vous souhaitez réchauffer des produits : ☐ Oui ☐ Non

☐ Animation :

☐ Petite restauration :

▲ Boissons : une demande de débit temporaire de boissons en Mairie est obligatoire 3 semaines avant la manifestation au + tard.

Emplacement souhaité : ☐ Extérieur : gratuit ☐ Sous Chapiteau - payant : 20 € ⁽²⁾ (▲ places limitées)

Nombre de mètres linéaires du stand : Mètres linéaires.

Puissance de votre matériel électrique (environ) : Watts. (▲ impératif)

▲ Les radiateurs électriques sont interdits

Matériel : ☐ J'apporterai tout le matériel nécessaire pour l'installation de mon stand.

☐ Je réserve (Indiquer le nombre souhaité dans chaque case – Dans la limite des stocks disponibles.)

Table(s) (70x200) Mise à disposition gratuite ⁽¹⁾	Banc(s) (25x200) Mise à disposition gratuite ⁽¹⁾	Tonnelle(s) (300x300) Location : 20 euros ⁽²⁾	Grille(s) Mise à disposition gratuite ⁽¹⁾

Autre(s) information(s) à nous communiquer ?

INFORMATIONS : l'emplacement de votre stand vous sera communiqué le jour même.

N'oubliez pas d'apporter vos rallonges électriques. Pensez à envoyer des photos de vos produits/ créations par mail. Ces photos seront publiées les réseaux sociaux pour promouvoir votre présence au Marché de Noël. Les horaires d'arrivée et de récupération du matériel sont : le samedi entre 14h00 et 15h30 et le dimanche entre 9h00 et 10h30.

Fait à :, le / /

Signature :

⁽¹⁾ La caution de 100€ comprend l'inscription et la location gratuite du matériel.

⁽²⁾ Pour la location de tonnelle/ emplacement sous chapiteau faire un **chèque séparé de 20 euros**, à l'ordre du Trésor Public. Merci.

